

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
 MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
 JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 30/05/2017 portant création de la mention Activités du cyclisme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 09/11/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités du cyclisme est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP4ARA231408	Monsieur ALEXANDRE Florian	21/10/1995 Bourgoin-Jallieu
BP4ARA231409	Monsieur ANDRE Theo	25/10/1997 Albertville
BP4ARA231410	Monsieur CARRIER Sébastien	05/03/1978 Bourg-Saint-Maurice
BP4ARA231411	Monsieur CAYRE Jean-Emmanuel	11/09/1975 Toulouse
BP4ARA231412	Madame CHAPMAN Alexandra	03/01/1979 Londres
BP4ARA231413	Monsieur COMTE Baptiste	14/11/1999 Grenoble
BP4ARA231414	Monsieur COURTOIS Maxime	01/12/1986 Fécamp
BP4ARA231415	Madame DAVID Nathalie	10/03/1968 Évreux
BP4ARA231416	Monsieur DEL REY Julien	11/09/1980 Bourgoin-Jallieu
BP4ARA231417	Monsieur ESCAMILLA DELANNOY Manuel	07/12/1973 Lille
BP4ARA231418	Monsieur DIEMUNSCH Gilles	05/08/1970 Mulhouse
BP4ARA231419	Monsieur DROUSSENT Claude	22/02/1958 Senlis
BP4ARA231420	Madame GAMBEY Cynthia	22/03/1989 Saint-Cloud

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA231421	Madame	HALTER	Ludivine	11/07/2000	Strasbourg
BP4ARA231422	Monsieur	JOUBE	Paul	22/10/1976	Clermont- Ferrand
BP4ARA231423	Monsieur	KHADRAOUI	Sofien	25/05/1996	Bourgoin- Jallieu
BP4ARA231424	Monsieur	MATHIEU	Paco	30/12/1992	Clermont- Ferrand
BP4ARA231425	Monsieur	MAZERES	Alexandre	15/04/1977	Avignon
BP4ARA231426	Monsieur	PIGELET	Nicolas	09/02/1989	Millau
BP4ARA231427	Monsieur	PILLIARD	Nicolas	19/10/1985	Clamart
BP4ARA231428	Monsieur	PORTE	Cameron	16/03/2000	Saint-Étienne
BP4ARA231429	Monsieur	ROUQUET	Maxime	30/09/1993	Rodez
BP4ARA231430	Monsieur	TALDU	Youen	24/11/2002	La Tronche

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 23/11/2023

Pour le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes et par délégation,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER

